Groupe SociateX
Solutions & services informatiques

Tél. national : 01 83 64 64 04
Agence de Corrèze : 05 19 98 06 36
E-mail : contact@sociatex.com

TVA: FR47817840994

Conditions Particulières – Abonnement de noms de domaine

Conditions Particulières — version 1.0 — en vigueur depuis le 01/04/2010

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Particulières (ci-après les « CP ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société **GROUPE SOCIATEX** (ci-après le « Prestataire ») fournit au client (ci-après le « Client ») un service de gestion de noms de domaine.

Elles complètent les Conditions Générales en vigueur et prévalent sur toute stipulation contraire figurant dans tout autre document du Client.

Article 2 – Nature du service

Le Prestataire fournit un **service de gestion intégrale de noms de domaine**, incluant notamment :

- La gestion technique
- La gestion administrative
- La gestion commerciale et financière
- L'interface avec les registres, registrars et autorités compétentes

Le Prestataire agit en qualité d'intermédiaire technique et administratif, sans garantie absolue de maintien, d'enregistrement ou de renouvellement du nom de domaine, ces éléments dépendant notamment des règles imposées par les registres.

Article 3 – Gestion technique

La gestion technique comprend notamment, sans que cette liste soit limitative :

- La configuration et la modification des serveurs DNS
- La gestion des redirections
- La maintenance des paramètres techniques du nom de domaine
- Les opérations de renouvellement technique

Tél. national : 01 83 64 64 04
Agence de Corrèze : 05 19 98 06 36
E-mail : contact@sociatex.com

TVA: FR47817840994

Le Prestataire se réserve le droit de modifier toute configuration technique nécessaire au bon fonctionnement, à la sécurité ou à la conformité réglementaire du nom de domaine.

Article 4 – Gestion administrative

Le Prestataire assure, pour le compte du Client :

- L'enregistrement et le renouvellement du nom de domaine
- La gestion des contacts administratifs et techniques
- Les mises à jour des données exigées par les registres
- Les démarches liées aux transferts, sous réserve de faisabilité

Le Client déclare être titulaire des droits nécessaires sur le nom de domaine et garantit le Prestataire contre toute revendication, action ou recours de tiers.

Article 5 – Espace client et gestion par le Client

Le Prestataire met à disposition du Client un **espace client sécurisé** permettant, selon les droits activés :

- La consultation des noms de domaine
- La visualisation des échéances et factures
- La réalisation d'opérations techniques ou administratives

Toute intervention effectuée directement par le Client depuis son espace client est réalisée **sous sa seule responsabilité**.

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas :

- D'erreur de configuration
- De perte d'accessibilité
- D'interruption de service
- De suppression ou altération de données

résultant d'une manipulation du Client.

Toute intervention corrective demandée au Prestataire pourra être facturée selon le tarif en vigueur.

Tél. national : 01 83 64 64 04
Agence de Corrèze : 05 19 98 06 36
E-mail : contact@sociatex.com

TVA: FR47817840994

Article 6 – Durée et renouvellement

Les noms de domaine sont enregistrés pour une durée déterminée, généralement d'un (1) an, renouvelable.

Sauf résiliation expresse dans les délais requis, le renouvellement est tacite.

Le Prestataire ne saurait être tenu responsable de la non-reconduction d'un nom de domaine en cas :

- D'absence de paiement
- De refus du registre
- De blocage réglementaire ou technique

Article 7 – Conditions financières

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande ou du renouvellement.

Les factures sont exigibles à la date d'échéance mentionnée.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Article 8 – Suspension pour impayé

En cas de non-paiement total ou partiel à la date d'échéance :

1. Une relance pourra être adressée au Client
2. **Huit (8) jours calendaires après la date d'échéance**, le Prestataire se réserve le droit, sans formalité préalable, de suspendre tout ou partie des services liés au nom de domaine

La suspension pourra entraîner notamment :

- La désactivation des DNS
- L'interruption du site internet
- La coupure des services de messagerie
- Le blocage de l'espace client

La suspension n'entraîne ni résiliation du contrat ni extinction de la dette.

En l'absence de régularisation, le Prestataire pourra :

Tél. national : 01 83 64 64 04
Agence de Corrèze : 05 19 98 06 36
E-mail : contact@sociatex.com

TVA: FR47817840994

- Refuser tout renouvellement
- Laisser expirer le nom de domaine
- Procéder à toute mesure rendue nécessaire par les règles du registre

Le Client reconnaît expressément que la perte d'un nom de domaine résultant d'un impayé **ne saurait engager la responsabilité du Prestataire**.

Article 9 – Limitation de responsabilité

Le Prestataire est tenu à une **obligation de moyens**.

Sa responsabilité ne saurait être engagée notamment en cas :

- De décision d'un registre ou d'une autorité administrative
- D'indisponibilité temporaire ou définitive d'un nom de domaine
- De force majeure
- D'intervention du Client ou d'un tiers non autorisé
- De perte de référencement, de chiffre d'affaires ou de données

En toute hypothèse, la responsabilité du Prestataire est strictement limitée au montant hors taxes payé par le Client au titre du nom de domaine concerné sur les douze (12) derniers mois.

Article 10 – Transfert sortant

Toute demande de transfert vers un tiers est subordonnée :

- À l'absence de facture impayée
- Au respect des règles du registre
- À la faisabilité technique et réglementaire

Le Prestataire se réserve le droit de refuser ou de différer un transfert tant que ces conditions ne sont pas réunies.

Article 11 – Résiliation

Le Client peut résilier le service à tout moment, sous réserve :

- Du respect des délais imposés par les registres

Tél. national : 01 83 64 64 04
Agence de Corrèze : 05 19 98 06 36
E-mail : contact@sociatex.com

TVA: FR47817840994

- Du paiement intégral des sommes dues

Aucun remboursement ne sera effectué pour une période d'enregistrement entamée.

Article 12 – Dispositions finales

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Particulières et les accepter sans réserve.

Elles sont soumises au droit français.

Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social du Prestataire, sauf disposition légale impérative contraire.